

## Compte rendu du conseil de l'UFR STN

6 novembre 2025 en salle A148

Notes prises par Julien Lavauzelle & Larbi Boubchir

CR rédigé par Boubaker Daachi

Membres du conseil présents (12)	Procurations (10)
Salem Meddahi, Lilia Smail (2P)	Abdellah Mokrane ← Sylviane Schwer
Revekka Kyriakoglou, David El Aissi	Imad Saleh ← Aurélie Desfriches + Samuel Szoniecky
Sami Mekhanef, Julien Lavauzelle	Everardo Reyes ← Vincent Puig + Alain Vaucelle
Imad Saleh (2P), Muriel Fromentelle (1P)	Muriel Fromentelle ← Anne Ronsheim
Abdellah Mokrane (1P), Everardo Reyes (2P)	Revekka Kyriakoglou ← Benjamin Dupont + Nicolas Jouandeau
Fatima Annouche-Morelli, Larbi Boubchir	Lilia Smail ← Vanessa Chalal + Hocine Ben Bacha

Présents permanents : Boubaker Daachi, Directeur de l'UFR & Nathalie Pibaleau, RAF de l'UFR

Après constatation du quorum, les travaux du conseil débutent à 10h23, conformément à l'ordre du jour communiqué préalablement. Ce léger retard est dû à un exercice de sécurité dans le bâtiment A, ayant nécessité l'évacuation complète des locaux.

### 1. Informations de la direction

#### Cérémonie des diplômes

La cérémonie des diplômes est prévue le **samedi 29 novembre 2025**. Les courriels d'invitation ont été envoyés et les étudiants commencent à confirmer leur participation. Elle concernera les licences et masters, avec une participation estimée à environ 100 étudiants, pour un maximum de 150 étudiants.

#### Projet IA au niveau de l'université

Le personnel utilise déjà divers outils d'intelligence artificielle, parfois sans en maîtriser pleinement les usages ni les impacts. L'objectif est de réfléchir, au sein de l'UFR, à la mise en place d'une formation ou d'actions de sensibilisation à ces outils, notamment ceux liés à l'IA générative. Cette formation est destinée au personnel de l'université et pourra être ouverte plus largement. Elle pourra être organisée sous forme de journées thématiques, de séminaires ou d'ateliers. Ce projet est piloté par Mehdi Ammi, en sa qualité de **vice-président IA et numérique**. Revekka Kyriakoglou informe le conseil que **Anna Pappa** a déjà dispensé une formation sur ce sujet auprès de personnels de l'université.

#### Changement de nom de l'UFR

Une consultation du personnel de l'UFR a été organisée concernant le retour à l'ancien nom "MITSIC". Les résultats du vote sont les suivants : 36 pour, 7 contre et 10 abstentions. Le conseil de l'UFR prend acte de ce résultat et valide ce choix à l'unanimité. Ce changement de nom ne deviendra effectif qu'après validation par le CA de l'université.

### 2. Compte rendu du CUFR du 21 octobre 2025

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

### 3. Budget de l'UFR

#### Situation et dépenses de l'année 2025

À l'approche de la date limite pour les dépenses, certains reliquats budgétaires subsistent. Il est proposé d'anticiper une partie des dépenses prévues pour 2026, réparties comme suit :

Dépense	Montant (€)
Achat de machines pour les salles A148 et A192	43 000
Prix pour l'événement API8 2026	5 209
Prix pour le Hackathon 2026	12 000
Anticipation des demandes d'ordinateurs (2 machines)	5 000

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

**Budget de l'année 2026**

Selon la notification budgétaire émanant des services centraux de l'université, la situation pour 2026 se présente comme suit :

Masse		Montant (€)
10	Fonctionnement	103 000
20	Investissement	115 000
30	Dépenses de personnel (HCO)	348 951
	Dépenses de personnel (hors HCO & décharges)	62 225

La masse 20 est en baisse par rapport à l'année 2025, conséquence d'un transfert effectué précédemment pour le paiement d'heures complémentaires. L'an dernier, 4 800 heures complémentaires avaient été prévues, mais le besoin réel a été supérieur, entraînant une demande de rallonge. Deux contrats d'enseignement sont financés sur fonds propres : un pour la licence informatique et un pour le master Humanités numériques. L'ancienne direction avait fait voter au conseil de l'UFR le financement de trois contrats d'enseignement sur fonds propres (licence informatique, master Humanités numériques, master informatique), mais seuls deux ont été utilisés, en licence informatique et en master Humanités numériques.

Par ailleurs, l'achat d'un serveur IA pour environ 29 000 €, destiné aux objectifs pédagogiques du master Humanités numériques et voté lors du conseil de l'UFR du 21 octobre dernier, n'a pas pu être réalisé en raison de l'attente du renouvellement du marché. Cette demande sera à l'ordre du jour d'un conseil de l'UFR en 2026.

Sur le même sujet :

- Salem Meddahi souligne la nécessité de clarifier l'usage des machines (enseignement ou recherche) pour des raisons d'accès et de réseau.
- David El Aissi précise que certains équipements, âgés de 10 à 15 ans, nécessitent un remplacement urgent.
- Abdellah Mokrane insiste sur l'investissement pour permettre à l'UFR de suivre les évolutions technologiques et pédagogiques. Il demande également que soit réalisé l'inventaire des moyens dont dispose l'UFR, notamment en ce qui concerne les serveurs, ce à quoi Salem Meddah, du service informatique, a répondu favorablement.
- Julien Lavauzelle s'interroge sur la possibilité que l'université ou la DSI prennent en charge certains de ces investissements.

Le conseil de l'UFR est appelé à se prononcer sur la répartition budgétaire, en s'appuyant sur les demandes qui lui ont été transmises, sur les recommandations de la commission des moyens et sur la proposition de la direction. Pour la masse 10, il est proposé la reconduction presque à l'identique des montants de l'année précédente avec une possibilité de transfert vers la masse 20 au moment du budget rectificatif. Ce qui donne concrètement le contenu du tableau suivant :

Répartition budget 2026 - Masse 10 - fonctionnement		
UFR	Tout département	78 000
MHS	Licence Mathématiques + Master ACC	6 000
SID	Master Patrimoine et Musées + Parcours GSI	3 000
HN	Master des humanités numériques + Parcours THYP	3 000
PIF + ITN	Licence Informatique + Master Informatique + L3 ISEI	13 000
<b>Total</b>		<b>103000</b>

Pour la partie investissement (masse 20), la dotation reçue de l’université est insuffisante, notamment en cas d’inclusion de l’achat du serveur IA non honoré sur le budget 2025. Un arbitrage est donc effectué afin de maintenir les actions jugées nécessaires et importantes pour assurer le fonctionnement optimal de l’UFR, en particulier sur le volet pédagogique. Le conseil de l’UFR a validé à l’unanimité les actions inscrites dans le tableau suivant :

Répartition budget 2026 - Masse 20 - Investissement		
Rubrique / Poste	Détail	Montant (€)
Service informatique	Ordinateurs pour le personnel	12 000
	Matériel divers	10 000
	Matériel essentiel (infra, postes, logiciel, équipements complémentaires et consommables, etc.)	60 000
Département SID	Divers	3 000
Département ITN	Plateforme cybersécurité	30 000
Total		115000

Concernant la plateforme cybersécurité (dépense proposée 30 000 €), Abdellah Mokrane et Larbi Boubchir précisent qu’il s’agit d’un ensemble d’outils pédagogiques destinés à former les étudiants (projets, stages, travaux pratiques) et enseignants aux menaces informatiques. Les parcours et formations concernés seront précisés ultérieurement, même si les parcours CSSD et ACC sont déjà inclus. La répartition budgétaire proposée dans ce tableau est adoptée à l’unanimité.

#### 4. Informations diverses

1. La direction informe que, sur les deux dernières années, le volume d’HCO effectuées au sein de l’UFR STN (référentiels et face à face) est resté globalement stable. Ces données n’intègrent pas les HCO réalisées dans d’autres UFR de l’Université Paris 8, ni celles gérées par la Direction de la formation. Le tableau ci-dessous présente le volume global des HCO effectuées par les titulaires, réparti par département. Il est à noter que le volume horaire (VH) d’un département n’est pas nécessairement réalisé au sein des formations dont il a la charge.

Département	23/24	24/25
Mathématiques et Histoire des Sciences	692	689
Programmation et Informatique Fondamentale	970	885
Humanités Numériques	488	493
Informatique et Technologies du Numérique	1 214	1 200
Sciences de l’Information, Documentation	180	264
Total	3 544	3 531

2. L’ensemble des maquettes des formations proposées par l’UFR pour le LMD5 ont été validées en CFVU lors des séances des 16 et 30 octobre 2025, à l’exception du parcours Transition Numérique du master Humanités Numériques qui a été suspendu.

La séance est levée à 11h34